

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE MEUBLÉE

Modèle gratuit WonderGuest, version du 8 septembre 2026. Conforme à l'article L324-2 du Code du tourisme (forme écrite, prix demandé, état descriptif des lieux). À adapter à votre situation : ce modèle ne remplace pas le conseil d'un professionnel du droit.

Entre les soussignés

Le bailleur

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Le locataire

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Pièce d'identité n° : _____

Article 1 : objet du contrat et état descriptif des lieux

Le bailleur donne en location meublée, à usage de résidence temporaire, le logement décrit ci-dessous. Le locataire ne peut y élire domicile.

Adresse du logement : _____

Type de bien (appartement, maison, studio) : _____

Surface habitable (m²) : _____

Nombre de pièces et de couchages : _____

Capacité d'accueil maximale (personnes) : _____

Étage, ascenseur, accès : _____

Numéro de déclaration en mairie (le cas échéant) : _____

Classement meublé de tourisme (le cas échéant, nombre d'étoiles) : _____

L'état descriptif détaillé du logement et l'inventaire du mobilier et des équipements figurent en annexe 1 et font partie du contrat.

Article 2 : durée de la location

Nombre de nuits : _____

Date et heure d'arrivée : _____

Date et heure de départ : _____

La location est consentie pour cette durée ferme. Elle ne peut excéder 90 jours consécutifs pour un même locataire au cours de l'année civile.

Article 3 : prix et charges

Prix total du séjour (€) : _____

Ce prix comprend :

- ☐ Charges (eau, électricité, chauffage)
- ☐ Wi-Fi
- ☐ Linge de maison
- ☐ Ménage de fin de séjour
- ☐ Taxe de séjour

Ce prix ne comprend pas : _____

Montant de la taxe de séjour, si non incluse (€) : _____

Article 4 : modalités de paiement

Somme versée à la réservation (€) : _____

Cette somme est versée à titre de (cocher une case) :

- ☐ Acompte : la réservation est ferme, la somme reste due en cas d'annulation
- ☐ Arrhes : chaque partie peut se rétracter, le locataire en perdant les arrhes, le bailleur en les restituant au double (article 1590 du Code civil)

Solde (€) à verser avant le : _____

Moyens de paiement acceptés : _____

Article 5 : dépôt de garantie

Montant du dépôt de garantie (€) : _____

Modalité de versement (virement, chèque, empreinte bancaire) : _____

Délai de restitution après le départ (jours) : _____

Le dépôt est restitué dans ce délai, déduction faite des dégradations constatées à l'état des lieux de sortie et des sommes restant dues, justificatifs à l'appui.

Article 6 : obligations du locataire

Le locataire s'engage à :

- ☐ occuper les lieux personnellement et paisiblement ;
- ☐ ne pas sous-louer le logement ni le prêter ;
- ☐ respecter la capacité d'accueil maximale indiquée à l'article 1 ;
- ☐ respecter le règlement intérieur annexé ;
- ☐ signaler sans délai tout dysfonctionnement ou dégradation ;
- ☐ restituer les lieux dans l'état où il les a trouvés.

Article 7 : état des lieux

Un état des lieux d'entrée est établi contradictoirement à l'arrivée du locataire, et un état des lieux de sortie à son départ. Les dommages constatés à la sortie et absents à l'entrée sont à la charge du locataire.

Article 8 : assurance

Le locataire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile villégiature ou s'engage à en souscrire une avant son arrivée.

Compagnie d'assurance : _____

Numéro de police : _____

Article 9 : annulation

En cas d'annulation par le locataire :

plus de 30 jours avant l'arrivée : remboursement de : _____

entre 30 et 14 jours avant l'arrivée : remboursement de : _____

moins de 14 jours avant l'arrivée : remboursement de : _____

En cas d'annulation par le bailleur, les sommes versées sont intégralement remboursées, sans préjudice des règles applicables aux arrhes si cette option a été cochée à l'article 4.

Article 10 : litiges

Les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent est celui du lieu de situation du logement.

Fait en deux exemplaires à : _____

Le : _____

Le bailleur (signature précédée de « Lu et approuvé »)

Le locataire (signature précédée de « Lu et approuvé »)

Annexes

- ☐ Annexe 1 : état descriptif du logement et inventaire du mobilier et des équipements
- ☐ Annexe 2 : état des lieux d'entrée
- ☐ Annexe 3 : règlement intérieur
- ☐ Annexe 4 : diagnostics (DPE, le cas échéant)